

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CESCAU

Séance du 16 mars 2016

Le 16 mars, le Conseil municipal s'est réuni.

Présents : Mmes/MM. Nadia BEAUSSART, Cyrille BOIRON, Bernard COUMEIGT DIT JACQUET, Sylvie ENCARNAÇÃO, Lydia FERKI, Philippe LACOSTE-LABRIT, Hervé LAFITTE (Maire), Thierry LAMARLÈRE, Sébastien LAMOUREUX, Alain MONLAU, Jérôme NARBARTE.

Absents / excusés : Mme/MM Cécile CANDESSOUSSENS (pouvoir donné à Mme Sylvie ENCARNAÇÃO), Céline HELVERT et David TOULOU.

Secrétaire de séance : Sylvie ENCARNAÇÃO.

* * *

➤ Validation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 24 février 2016 :

Validé à l'unanimité

➤ Délibération : Vote du compte administratif 2015.

Résultat de clôture de l'exercice :
Investissement = 115 677.12 €
Fonctionnement = 352 201.68 €
Résultat global = 467 878.80 €

Votée à l'unanimité

➤ Délibération : Vote du compte de Gestion 2015.

Le Compte de Gestion laisse apparaître un résultat identique au Compte Administratif

Votée à l'unanimité

➤ Délibération : Affectation des résultats 2015.

Après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice, et après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le compte de gestion 2015.

Résultat d'exploitation de Gestion au 31/12/15. Excédent :	352 201.68 €
Affectation complémentaire en réserve :	74 640.88 €
Résultat reporté en fonctionnement :	277 560.77 €
Résultat reporté d'investissement :	115 677.12 €

Votée à l'unanimité

➤ Délibération : Vote du budget primitif 2016.

Fonctionnement :

Dépenses	523304,00 €
Recettes	523304,00 €

Investissement :

Dépenses	518286,00 €
Recettes	518286,00 €

Voté à l'unanimité

➤ Délibération : Incorporation et classement de l'impasse Claverie dans la voirie communale.

Le conseil municipal prend en considération le projet d'incorporation et de classement dans la voirie communale de l'impasse Claverie.

Décide l'acquisition, pour l'euro symbolique, de l'assiette de la voie conformément aux plans parcellaires.

Charge M. le Maire de procéder aux démarches nécessaires à cette opération, notamment de soumettre le projet à l'enquête publique si besoin des parcelles cadastrées : B 797 de 361 m², B 789 de 582 m².

➤ Questions diverses :

- Lecture faite par M. le Maire du courrier envoyé aux différents financeurs de demande de subvention pour le projet de la M.A.M.
- Compte-rendu du Conseil d'école fait par M. Lamouroux (Président du RPI) : point sur les effectifs rentrée 2016/2017, répartition des élèves, sorties scolaires, finances.
- Lecture de M. le Maire du courrier reçu par ERDF concernant l'implantation du support électrique à proximité de l'habitation de M. et Mme Marquehosse dans le terrain Bérarde.
- Alain Monlau présente au Conseil Municipal les devis concernant la remise en état du chemin Sarramagna : gravier, buses...
- En accord avec le Syndicat des Trois Cantons, réfection de la canalisation eau potable chemin Carrerot prévue en septembre 2016. Chemin Lartigau : projet prévu en 2018 ; l'appel à projet ayant été retenu.
- Elagage Route de Mazerolles prévu le 17/03/2016.
- Lecture faite par M. Le Maire du courrier du Vice-Président de la CCLO concernant la collecte des déchets dans les cimetières. Constat : les usagers ne respectent pas le tri, la CCLO décide de supprimer les bacs de collectes.

* L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 22h55. *
